



APPAREIL
Atelier
conçu et fabriqué à Montréal

GARANTIE

APPAREIL Atelier offre une garantie à l'acheteur original sur les articles vendus par APPAREIL Atelier ou un représentant. APPAREIL Atelier consent à réparer ou remplacer la marchandise défectueuse* après une vérification de cause pour les périodes suivantes :

1 ans sur les chaises avec et sans rembourrage en acier et bois vernis et bois laqué.

1 ans sur les tables en acier et bois vernis et bois laqué.

*Garantie sur pièces et main d'œuvre pour défaut de fabrication seulement.

LA GARANTIE EST NON-APPLICABLE SUR LES DOMMAGES CAUSÉS PAR :

L'usure normale qui est due à l'utilisation, la manipulation ou la réparation par une autre personne que celle recommandée dans nos instructions d'entretiens, un manque aux instructions d'entretien fournies lors de l'achat, un entreposage ou l'utilisation inadéquats par l'acheteur de la marchandise, changements de température dramatique ou l'exposition à des conditions non recommandée, les variations naturelles dans le bois et le tissu ne seront pas considérées comme des défauts et nous ne garantissons pas le changement ou l'appariement de la couleur, du grain et de la texture de ce matériau.

POLITIQUE DE RETOUR

Notre politique de Garantie 14 jours vous assure entière satisfaction. Si vous avez reçu votre commande et que vous n'êtes pas entièrement satisfait, nous reprendrons les meubles et vous rembourseront ceux-ci à 100%. Notez par contre que le transport de retour à notre atelier de Montréal sera à la charge du client.

Les meubles doivent être « comme neuf » pour que le retour soit accepté. Les meubles ayant des rayures, des tâches ou tout autre dommage ne peuvent être retournés. Une fois les meubles reçus à notre atelier, nous les inspecterons dans un délai de 72h pour nous assurer qu'ils soient dans leur état neuf et procéderons au remboursement.